



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE



Bruxelles, le 23 juin 2009
11353/09 (Presse 194)
(OR. en)

Dialogue UE-OPEP dans le domaine de l'énergie
6^{ème} réunion
Vienne, le 23 juin 2009
Communiqué de presse conjoint

La sixième réunion au niveau ministériel organisée dans le cadre du dialogue sur l'énergie entre l'Union européenne (UE) et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a eu lieu aujourd'hui à Vienne.

L'OPEP était représentée par M. José Maria Botelho de Vasconcelos, président de la conférence de l'OPEP et ministre du pétrole de l'Angola; M. Germánico Pinto, président suppléant de la conférence de l'OPEP et ministre des mines et du pétrole de l'Équateur; et M. Abdalla Salem El-Badri, secrétaire général de l'OPEP.

L'UE était représentée par M. Vladimír Tošovský, président du Conseil "Énergie" de l'UE et ministre de l'industrie et du commerce de la République tchèque; M. Hans Lundborg, ambassadeur de Suède à Vienne et représentant du futur président du Conseil "Énergie" de l'UE; et M. Andris Piebalgs, membre de la Commission européenne chargé de l'énergie.

P R E S S E

Rue de la Loi, 175 B - 1048 BRUXELLES Tél.: +32 (0)2 281 6319 Fax: +32 (0)2 281 8026
press.office@consilium.europa.eu <http://www.consilium.europa.eu/Newsroom>

11353/09 (Presse 194)

1
FR

Les représentants de l'UE et de l'OPEP se sont félicités de l'avancement des actions entreprises conjointement depuis la cinquième réunion organisée dans le cadre du dialogue sur l'énergie, tenue à Bruxelles (Belgique), le 24 juin 2008. Parmi ces actions figurent la deuxième table ronde sur le captage et le stockage du dioxyde de carbone (CSC), tenue à Bruxelles le 31 octobre 2008, ainsi que les visites d'installations techniques en Norvège et en Allemagne qui ont suivi; l'achèvement de l'étude conjointe concernant l'impact des marchés financiers sur le prix du pétrole et sa volatilité, dont les conclusions ont été examinées lors d'un atelier tenu à Vienne le 30 avril 2009; le lancement d'une étude de faisabilité sur la création d'un centre UE-OPEP des technologies énergétiques; ainsi que l'organisation d'autres réunions et discussions sur des questions d'intérêt commun. Les représentants se sont déclarés satisfaits des échanges de vues constructifs qui ont eu lieu dans le cadre de toutes ces activités.

Les participants ont attiré l'attention sur le fait que la réunion de cette année se déroulait dans le contexte d'une crise financière de grande envergure et du ralentissement économique mondial le plus grave depuis les années 30. Ces facteurs ont une incidence profonde sur les pays membres des deux parties au dialogue. Ils mettent en évidence le rôle important que joue le dialogue, instauré il y a maintenant cinq ans, pour ce qui est de faciliter les échanges constructifs entre les parties dans des périodes telles que celle que nous vivons, afin de contribuer à rétablir l'ordre et la stabilité sur les marchés, dans l'intérêt des producteurs comme des consommateurs.

La première session organisée dans le cadre de la réunion d'aujourd'hui a porté sur les perspectives économiques et l'évolution du marché pétrolier. L'économie européenne est plongée dans la récession la plus profonde et la plus étendue qu'on ait connue depuis la Seconde guerre mondiale. Selon les projections, le PIB chutera de 4 % cette année dans l'Union européenne et se stabilisera, dans l'ensemble, en 2010. Les principaux facteurs à l'origine de la récession sont l'aggravation de la crise financière internationale, le ralentissement sensible du commerce mondial et les corrections en cours du marché immobilier dans certaines économies. Toutefois, les effets des mesures de relance budgétaires et monétaires commençant à se faire sentir, on s'attend à ce que la croissance retrouve un certain élan au cours de l'année 2010. Les marchés du travail seront durement touchés et le taux de chômage devrait grimper à 11 % dans l'UE en 2010. Selon les prévisions, le déficit public devrait lui aussi augmenter sensiblement et atteindre 7¼ % du PIB en 2010.

Selon l'OPEP, la volatilité des prix sans précédent observée en 2008, le prix du baril ayant connu des variations de plus de 100 dollars US en moins de six mois, conjuguée à une crise financière profonde et à un fort ralentissement de l'économie, ont entraîné une baisse prononcée de la demande mondiale de pétrole, la formation d'excédents importants ainsi qu'une baisse rapide des prix. Quoique les initiatives prises par l'OPEP aient contribué à stabiliser le marché, l'organisation a souligné que la faiblesse des prix du pétrole ne permettait pas de soutenir le secteur et pourrait faire flamber les investissements à un niveau insuffisant, ce qui créerait les conditions d'une contraction et d'une instabilité du marché à l'avenir.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, les participants à la réunion se sont associés à l'appel lancé lors de l'atelier conjoint tenu en avril, pour que les défis auxquels les marchés financiers sont actuellement confrontés soient relevés sans tarder au niveau mondial. Ils ont pris note des avertissements lancés à l'occasion de l'atelier, selon lesquels la question de la spéculation n'avait pas encore été réglée et selon lesquels la bulle de 2008 pourrait se reproduire si des réformes réglementaires adéquates, notamment un renforcement de la transparence, n'étaient pas mises en œuvre dans le cadre d'une refonte globale du secteur financier mondial.

L'accent s'est porté sur l'avenir lors de la deuxième session, qui a permis d'examiner les perspectives et les politiques énergétiques à long terme. Le représentant de l'UE a présenté le suivi donné aux politiques européennes en matière d'énergie proposées dans la première analyse stratégique de la politique énergétique, adoptée en mars 2007, qui était axée sur les questions relatives au développement durable et à la compétitivité. La discussion a notamment porté sur le troisième train de mesures concernant le marché intérieur de l'énergie ainsi que sur le train de mesures concernant l'énergie et le changement climatique.

Les politiques proposées dans la deuxième analyse stratégique de la politique énergétique de novembre 2008, qui portait essentiellement sur les questions relatives à la sécurité énergétique et à l'efficacité énergétique, ont également été présentées notamment pour ce qui est de la récente révision de la directive relative aux stocks de pétrole. Mais les scénarios les plus probables élaborés pour l'UE à l'horizon 2020 laissent prévoir une augmentation des importations de combustibles fossiles et en particulier de pétrole. Cela confirme qu'il importe de renforcer le dialogue entre consommateurs et producteurs dans un monde d'interdépendance croissante, afin de créer les conditions d'investissement appropriées tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

L'OPEP a déclaré que la récession économique, conjuguée aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires adoptées dans de nombreux pays consommateurs, est venue s'ajouter aux incertitudes déjà anciennes concernant la demande future et a amené à réviser à la baisse les perspectives à long terme en ce qui concerne le pétrole et l'énergie à l'horizon 2030, mettant à nouveau en évidence la question de la sécurité de la demande. Cette situation pourrait avoir des implications dans l'avenir pour les investissements nécessaires en amont et en aval. Les combustibles fossiles vont néanmoins continuer à satisfaire la majeure partie des besoins mondiaux en énergie, le pétrole occupant la première place.

Pour les deux parties, il est évident que l'industrie doit continuer à s'efforcer de relever les défis à long terme, en dépit des nombreuses difficultés engendrées par la crise économique mondiale actuelle. Dans le cas contraire, la capacité de l'industrie à investir dans de nouvelles capacités de production pour répondre à une demande croissante dans l'avenir serait gravement compromise, ce qui pourrait, entre autres, entraîner la répétition des cycles néfastes de "prospérité - récession". Cette situation ne profiterait à personne — ni aux producteurs ni aux consommateurs.

Les deux parties sont convenues de l'importance de l'échange d'informations sur les scénarios de l'offre et de la demande dans l'avenir. Elles ont également reconnu les avantages et l'importance croissante de l'initiative JODI (Joint Oil Data Initiative), sous les auspices du secrétariat du Forum international de l'énergie dont le siège se trouve à Riyad.

Les participants à la réunion se sont accordés à estimer que cela rend d'autant plus impératif que les marchés du pétrole soient stables, transparents et prévisibles. C'est ce que vient également souligner la réciprocité de la sécurité énergétique, la sécurité de la demande étant considérée comme aussi importante pour les producteurs que la sécurité de l'offre pour les consommateurs.

En ce qui concerne les questions mondiales d'ordre plus général, l'UE et l'OPEP ont réaffirmé qu'elles sont attachées aux principes du développement durable, et de ses trois piliers complémentaires que sont le développement économique, le progrès social et la protection de l'environnement, et qu'ils prennent en considération les besoins particuliers des populations les plus pauvres du monde.

Dans le cadre de la préparation de la Conférence des Parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et de la réunion des Parties au protocole de Kyoto qui se tiendra à Copenhague en décembre 2009, les participants se sont déclarés conscients des effets des mesures d'atténuation sur les pays en développement, en particulier les pays producteurs de pétrole. Ils ont également conscience de l'importance capitale des négociations visant à renforcer la mise en œuvre de la convention ainsi que des négociations visant à renforcer les engagements des parties visées à l'Annexe I du protocole de Kyoto, en rappelant les principes de la convention, notamment le principe des responsabilités communes mais différenciées, des capacités respectives et d'équité. Les deux parties ont reconnu l'importance de la diversité de la palette énergétique, notamment les énergies renouvelables, le souci d'éviter de gaspiller des ressources précieuses, l'amélioration de l'efficacité, et le développement et le déploiement de techniques de combustion plus propre des combustibles fossiles, en particulier le captage et le stockage du CO₂ (CSC), y compris sa recevabilité au titre du mécanisme pour un développement propre (MDP). Elles sont également conscientes qu'il est nécessaire de répondre aux préoccupations de l'industrie de l'énergie de manière équitable, équilibrée et durable, en tenant compte de ce que les combustibles fossiles, et en particulier le pétrole, conservent toute leur importance.

Les parties ont pris acte des recommandations de la table ronde d'octobre 2008 selon lesquelles il convient d'accorder une place plus importante au CSC dans le dialogue sur l'énergie; elles ont pris acte également de la nécessité d'intensifier les activités de recherche et de développement, ainsi que le déploiement et le transfert de technologie, ainsi que d'améliorer la communication pour obtenir un meilleur soutien de la part du public. Il a également été convenu que l'OPEP participerait en tant qu'observateur à la plate-forme de l'UE sur le thème "Zéro Émissions".

Enfin, les participants à la réunion ont pris connaissance d'un rapport de synthèse concernant la deuxième table ronde sur le CSC. Ils ont en outre examiné les conclusions de l'étude sur l'incidence des marchés financiers, ainsi qu'un rapport de synthèse sur l'atelier organisé à ce sujet. Les participants ont également examiné des rapports sur l'état d'avancement de l'étude sur les biocarburants et sur les progrès réalisés en ce qui concerne le Centre UE-OPEP des technologies de l'énergie.

Après avoir examiné ces documents et fait le point sur les progrès réalisés globalement dans le cadre du dialogue, les participants à la réunion ont approuvé le programme de travail ci-après pour l'année à venir, un rapport devant être présenté lors de la 7^{ème} réunion ministérielle:

- lancement et réalisation de l'étude relative à l'incidence des biocarburants sur l'industrie du raffinage, y compris l'organisation d'un atelier pour examiner les résultats de l'étude;
- organisation d'une table ronde sur les effets de la crise financière mondiale sur les investissements dans le domaine de l'exploration et de la production;
- réalisation de l'étude de faisabilité concernant le Centre UE-OPEP des technologies de l'énergie.

La 7^{ème} réunion ministérielle UE-OPEP se tiendra à Bruxelles, en juin 2010.

